



# OPTIM'SERVICES SERVICES MÉDICAUX

L'UNSA EST MOBILISÉE POUR...

## LA DÉFENSE DES LABORATOIRES SNCF

Les salariés des trois laboratoires (Paris, Lyon et Bordeaux), tant le personnel d'encadrement que les équipes assurant la production, ont saisi les élus UNSA à la suite des incertitudes sur leur activité.

### QUELLE EST LA PROBLÉMATIQUE ?

Selon l'article L. 6212-1 du Code de la santé publique, l'entité juridique actuelle responsable des laboratoires est incompatible avec leur exploitation. En effet, à l'occasion d'un audit sur le laboratoire de Lyon, le COFRAC a pointé cette incohérence dans l'application des textes avant même la création du GIE Optim'Services : la SA Holding n'a pas le statut juridique adapté à ce secteur d'activité.

### LES RÉPONSES DE LA DIRECTION LORS DE L'AUDIENGE DU 26 AOÛT

- #1 Réaffirmation** du maintien des laboratoires au sein du Groupe, compte tenu de leur expertise et de leur fiabilité, qui contribuent à la politique de sécurité.
- #2 Depuis l'existence** des laboratoires SNCF et d'une réglementation spécifique, ils ont toujours été accrédités. La problématique juridique en cours ne concerne donc pas la qualité des pratiques, des installations et du personnel, qui sont unanimement reconnus.
- #3 Deux avocats spécialisés** (santé et droit du travail) ont été missionnés par la

direction juridique du Groupe depuis le début de l'année pour étudier et proposer une évolution du statut actuel et / ou une demande d'autorisation exceptionnelle. Des discussions régulières sont en cours avec les administrations concernées.

- #4 L'ensemble des interlocuteurs** est engagé dans un dialogue constructif à la recherche d'une solution en faveur des laboratoires SNCF. Les scénarios d'une association, d'une fondation ou d'une société d'exercice libérale ayant été rejetés par l'ensemble des protagonistes, deux autres pistes sont envisagées en faveur d'un régime d'exception qui serait incontestable.

### QUE RETENIR ?

- **En l'attente** de l'issue des concertations, l'autorisation d'exploitation du laboratoire de Lyon et par extension de Paris et Bordeaux est maintenue jusqu'à la fin de l'année.
- **La solution** en cours d'élaboration repose sur le principe du maintien de l'activité en faveur des trois médecines : soins, travail et aptitude.
- **Le plan de charge** exprimé par les SA membres du GIE pour le volume de visites en aptitude sécurité pour les deux années à venir est stable, voire en légère progression. Il n'est donc pas envisagé une baisse d'activité pour les laboratoires.



**VOS REPRÉSENTANTS UNSA SERONT VIGILANTS SUR LES SUITES DES DISCUSSIONS EN COURS ET RÉAFFIRMENT LEUR ENGAGEMENT POUR MAINTENIR ET DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DES LABORATOIRES AU PROFIT DES TROIS MÉDECINES : SOINS, APTITUDE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL.**

